

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 12
Nb. d'absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphan DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 34/1639 :

Travaux de rénovation de la jetée et étude de faisabilité de l'aménagement des abords de la rive gauche de l'avant-port de la Commune de Saint-Pierre" - Compte rendu annuel d'activité - Approbation

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par Madame AHO NIENNE Sandrine), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), MINATCHY Mariot (par Madame GUIEN Marie Claire), MALET Viviane (par Monsieur DIJOUX Stéphan), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION David (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier), ARAYE Hélène (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine) , RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par madame HOARAU Brigitte), BEDIER Corine (par (Monsieur Pascal BASSE).

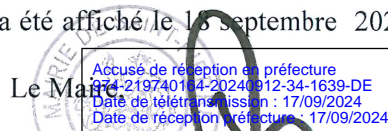
ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, MOREL Didier, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Chantal AGATHE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 16 septembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 06 septembre 2024.



Affaire n°34/1639 : Travaux de rénovation de la jetée et étude de faisabilité de l'aménagement des abords de la rive gauche de l'avant-port de la Commune de Saint-Pierre" - Compte rendu annuel d'activité - Approbation.

Direction des Travaux de Voirie et des Espaces Publics - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire rappelle à l'Assemblée que, par délibération n°7/285 en date du 17 décembre 2020, la Ville de Saint-Pierre a confié, par une convention de Maîtrise d'Ouvrage, à la SPL Maraina la réalisation des travaux de rénovation de la jetée et l'étude de faisabilité de l'aménagement des abords de la rive gauche de l'avant-port de la Commune de Saint-Pierre.

A ce titre et conformément à l'article 13 de la convention de mandat, le compte rendu annuel d'activité doit être approuvé par le Conseil Municipal.

Ce rapport a pour but d'informer l'Assemblée sur :

- l'état d'avancement de l'opération ;
- le prévisionnel de l'opération pour l'année 2024 ;
- le bilan financier arrêté au 31/12/2023 et la proposition du bilan pour l'année 2024.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le compte rendu annuel d'activité de la SPL Maraina concernant le mandat ci-dessus ;**
- **De l'AUTORISER, lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER tous les documents se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

Michel FONTAINE